

# 01

 SAUVEGARDE DES ÉCOLES PIÈS

# SAUVEGARDE À L'ÉCOLE ET DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF



# 01 SAUVEGARDE À L'ÉCOLE ET DANS LE DOMAINE ÉDUCATIF



**Pour : éducateurs, directeurs, personnels scolaires, religieux/religieuses en mission éducative**

## COORDINATION

József Urbán Sch.P. ©

Gladis Cuéllar  
(Province de Nazareth)

Mayra Medina  
(Province du Mexique)

Grzegorz Misiura Sch.P.  
(Province de Pologne)

Ernest Botargues  
(Province de Catalogne)

## ÉDITÉ

Curie générale des Écoles Pies  
Piazza dei Massimi, 4, 00186  
Rome, Italie  
Tél. : (0039) 09 68 409 41

[proteccion@scolopi.net](mailto:proteccion@scolopi.net)

<https://scolopi.org/safeguarding/>



**SCOLOPI**  
www.scolopi.org



- 03** 1. Relations saines entre adultes et élèves  
2. Risques spécifiques dans le milieu scolaire
- 04** 3. L'école en tant que communauté bienveillante  
4. Technologie et réseaux sociaux
- 05** **5. Sauvegarde dans l'environnement numérique**
- 06** 6. Que faire en cas de signal d'alarme ?  
7. Critères de base dans les relations quotidiennes  
8. Engagement et coresponsabilité  
9. Cas pratique pour une réflexion en groupe
- 07** 10. Liste de contrôle de base pour la classe  
11 Ressources et contacts



L'école des Écoles Pies est un espace à la fois éducatif et évangéliste. Elle est aussi, par définition, un environnement qui doit être **sûr, digne et digne de confiance** pour tous ses membres, en particulier les enfants et les adolescents. La sauvegarde à l'école n'est pas une obligation supplémentaire : elle fait partie intégrante de notre identité éducative.

Ce livret propose un guide de base pour identifier les risques, promouvoir le bien-être et intervenir face aux situations préoccupantes. Il est destiné à tous ceux qui font partie de nos communautés éducatives.

## 2. RELATIONS SAINES ENTRE ADULTES ET ÉLÈVES

Les relations éducatives doivent reposer sur :

- » Le respect mutuel.
- » Des limites claires (physiques, émotionnelles, numériques).  
La cohérence et l'équité.
- » Le soin sans surprotection.  
L'exercice éthique de l'autorité.
- » Toute relation fondée sur la peur, la manipulation ou le favoritisme est un risque.

## 3. RISQUES SPÉCIFIQUES DANS LE DOMAINE SCOLAIRE

Le milieu scolaire présente certaines situations particulières qui peuvent créer de la vulnérabilité si elles ne sont pas gérées avec une logique de prévention. Quelques risques fréquents :

- » Espaces sans supervision suffisante.
- » Contacts physiques non réfléchis.
- » Autorité exercée de façon rigide ou humiliante.
- » Usage inapproprié des réseaux sociaux ou des technologies.
- » Espaces où l'enfant ne se sent pas écouté.
- » Absence de canaux clairs pour exprimer une inquiétude.



## LE POUVOIR DE FORMER EST AUSSI UN POUVOIR D'INFLUENCER

Toute relation éducative implique une forme de pouvoir : la capacité d'avoir un impact sur la vie d'autrui, pour le meilleur ou pour le pire. C'est pourquoi exercer un rôle éducatif demande de la conscience, de la vigilance et de l'humilité. Être une référence ne signifie pas imposer, mais accompagner à partir d'une autorité qui inspire, corrige avec respect et se reconnaît aussi en apprentissage.

Quand un éducateur est conscient de son influence, il peut créer un environnement où l'élève grandit avec confiance, liberté et dignité.



« L'UTILISATION ÉDUCATIVE DE LA TECHNOLOGIE IMPLIQUE DES RESPONSABILITÉS »

### 3. L'ÉCOLE COMME COMMUNAUTÉ QUI PREND SOIN

Pour promouvoir une culture de la sauvegarde à l'école :

- » Nous nous assurons que chacun connaît les règles de vie et les canaux de signalement.
- » Nous créons des espaces où les enfants et les jeunes peuvent s'exprimer avec liberté et respect.
- » Nous écoutons avec attention toute parole ou signe de malaise.
- » Nous impliquons les familles et promovons la coresponsabilité éducative.
- » Nous évaluons et supervisons régulièrement ceux qui exercent une autorité.

### 4. TECHNOLOGIE ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'usage éducatif des technologies implique des responsabilités :

- » Ne pas communiquer en privé avec les élèves hors des canaux institutionnels.
- » Ne pas partager d'images personnelles ou d'informations sensibles.
- » Protéger les données des élèves.
- » Superviser l'usage des réseaux sociaux dans les contextes scolaires.



## PRENDRE SOIN DE L'ÉCOLE COMME SYSTÈME RELATIONNEL

La sauvegarde à l'école ne dépend pas seulement de chaque enseignant. C'est une tâche de toute l'équipe éducative : direction, animateurs, personnel de soutien, élèves et familles.

Une communauté éducative qui prend soin se reconnaît comme un réseau : elle observe ses relations, reconnaît les difficultés et les résistances liées

à l'instauration d'une culture de la sauvegarde, et corrige ce qui nuit.

Superviser ne signifie pas seulement surveiller, mais aussi accompagner, revoir les styles relationnels et créer des espaces pour exprimer les inquiétudes.

Une bonne école n'est pas parfaite, mais elle est vigilante, proche et capable d'apprendre de ses erreurs.

# Sauvegarde dans l'environnement numérique

## 1. POURQUOI PARLER D'ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE ?

Aujourd'hui, une grande partie de nos relations, de l'éducation et de la pastorale se déroule en ligne. Cette réalité, bien que précieuse, comporte aussi des risques. La sauvegarde ne peut se limiter au monde physique : elle doit inclure nos comportements, nos communications et nos structures dans l'environnement numérique.

## 2. RISQUES FRÉQUENTS DANS LES ESPACES NUMÉRIQUES

- » Contacts inappropriés entre adultes et mineurs (messages privés, images, etc.).
- » Partage d'informations sans consentement.
- » Usage des réseaux sociaux à des fins de contrôle, de favoritisme ou de manipulation.
- » Harcèlement entre pairs (cyberharcèlement, exclusion de groupes, etc.).
- » Exposition à des contenus sensibles ou nuisibles.
- » Absence de supervision des plateformes utilisées dans l'éducation ou la pastorale.

## 3. CRITÈRES DE PROTECTION NUMÉRIQUE DE BASE

### Pour les éducateurs, animateurs, formateurs et responsables :

- » Utiliser des canaux institutionnels (email officiel, plateformes sécurisées).
- » Éviter les messages privés (individuels ou en groupe) avec des mineurs en dehors des canaux institutionnels.
- » Ne pas partager de contenus personnels, émotionnels ou ambigus.
- » Ne pas envoyer d'images de personnes sans un consentement clair.
- » Éviter un langage affectif inapproprié (emojis, surnoms, ton trop personnel).
- » Ne pas accéder aux appareils ou aux comptes d'autrui sans

autorisation.

- » Utiliser des mots de passe sécurisés et protéger les données personnelles.

### Pour les institutions :

- » Avoir des politiques numériques claires.
- » Superviser l'usage des outils dans les activités éducatives et pastorales.
- » Intégrer l'environnement numérique dans la formation initiale et continue.
- » Offrir des moyens de signalement pour les abus ou comportements inappropriés en ligne.

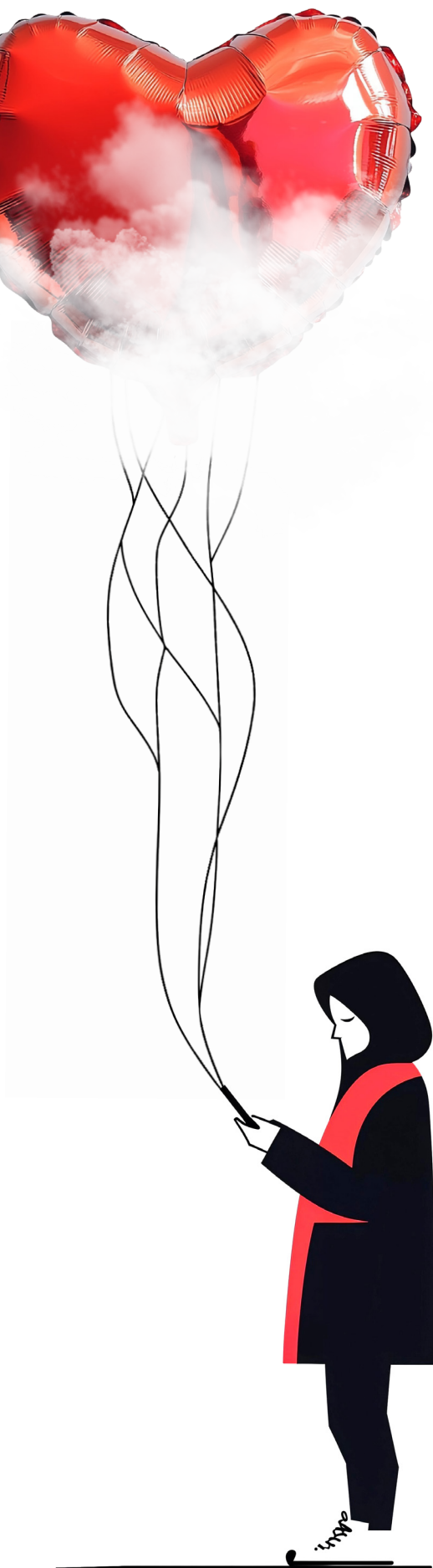
## 4. BONNES PRATIQUES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- » Utiliser des comptes institutionnels, pas personnels, pour représenter la communauté.
- » Répondre avec prudence et professionnalisme, sans trop d'émotion.
- » Ne pas publier d'images de mineurs sans consentement écrit.
- » Faire preuve de transparence : ce qui ne serait pas dit en public ne doit pas être envoyé en privé.
- » Conserver des traces si un contact pastoral ou éducatif est nécessaire.

## 5. QUE FAIRE EN CAS DE SOUPÇON D'ABUS NUMÉRIQUE ?

- » Sauvegarder et documenter le contenu (captures d'écran, messages).
- » Informer le coordinateur de sauvegarde.
- » Ne pas répondre à l'agresseur ni mener d'enquête par soi-même.
- » Protéger la confidentialité de la personne concernée.
- » Contacter les autorités si la loi l'exige.<sup>1</sup>

1 L'obligation principale est de communiquer immédiatement avec le Coordinateur de Sauvegarde ou le supérieur compétent. Si la loi du pays exige de signaler directement aux autorités, il faudra agir conformément à cette obligation. En cas de doute, consulter le responsable provincial ou juridique.



## 6. QUE FAIRE FACE À UN SIGNAL D'ALERTE ?

Si un éducateur ou un membre du personnel perçoit un signe de risque ou reçoit une révélation :

- » Écouter sans juger.
- » Rassurer la personne : elle a bien fait de parler.
- » Ne pas promettre une confidentialité absolue.
- » Informer le responsable institutionnel (direction, coordinateur/trice de sauvegarde).
- » Ne jamais agir seul.

## 7. CRITÈRES DE BASE DANS LES RELATIONS QUOTIDIENNES

### À faire :

- » Corriger avec respect.
- » Maintenir des limites affectives claires.
- » Montrer une disponibilité responsable.
- » Utiliser l'humour avec sens éthique.
- » Communiquer de manière assertive.

### À éviter :

- » Crier, ridiculiser ou faire des comparaisons blessantes.
- » Éviter tout contact physique non nécessaire, particulièrement ceux qui pourraient être mal interprétés comme étant invasifs.
- » Partager des confidences personnelles inappropriées.
- » Exposer publiquement un élève.

## 8. ENGAGEMENT ET CORESPONSABILITÉ

Une culture de sauvegarde à l'école :

- » Se construit dans la vie quotidienne de la classe, de la cour, de la salle des professeurs.
- » Nécessite une formation continue et une révision régulière de nos pratiques.
- » Suppose de parler du sujet avec naturel, sans tabous ni peur.

## 9. ÉTUDE DE CAS POUR RÉFLEXION EN GROUPE

### Cas : « Le sourire qui s'est éteint »

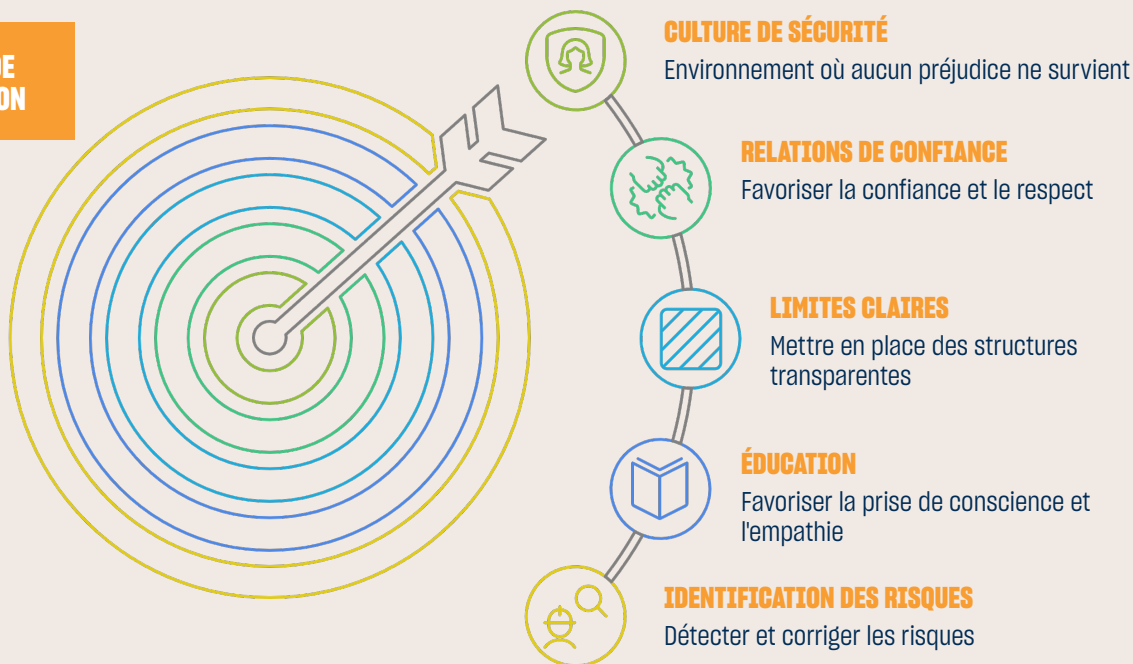
Maria a 12 ans. Elle était joyeuse et participative, toujours volontaire en classe et très présente pendant les récréations. Ces dernières semaines, elle est devenue plus distante. Elle ne participe plus, évite le contact visuel et son rendement scolaire a fortement baissé. Un jour, lorsqu'un enseignant lui a touché doucement l'épaule pour lui demander de l'aide à distribuer des feuilles, elle a sursauté. Elle n'a rien expliqué, juste dit : « Ça va, ce n'est rien. »

Un des professeurs se demande s'il se passe quelque chose, mais il hésite à intervenir de peur d'exagérer. Personne n'a rien vu de concret.

### Questions pour le groupe :

- » Quels signaux préoccupants observes-tu dans cette situation ?
- » Que devrait faire l'enseignant ?
- » Quelles erreurs seraient importantes à éviter ?
- » Quelles structures ou personnes de référence l'école devrait-elle avoir dans ces cas ?
- » Quelle culture scolaire permettrait à Maria d'exprimer ce qu'elle vit ?

## CULTURE DE PRÉVENTION



### 10. LISTE DE VÉRIFICATION DE BASE POUR LA CLASSE

#### Conduite en classe : Est-ce que je favorise un environnement sûr ?

##### Relations et communication

- » Ai-je corrigé avec fermeté mais sans humilier ?
- » Ai-je évité le favoritisme ou les comparaisons négatives ?
- » Ai-je écouté mes élèves sans préjugé ?

##### Langage corporel et physique

- » Ai-je utilisé un contact physique approprié ?
- » Ai-je respecté l'espace personnel de chaque élève ?
- » Ma présence était-elle bienveillante sans être envahissante ?

##### Climat émotionnel

- » Les élèves savaient-ils qu'ils pouvaient s'exprimer librement ?
- » Ai-je favorisé un climat de respect mutuel ?
- » Suis-je resté attentif(ve) aux signes de malaise ou de souffrance ?

##### Environnement numérique (si applicable)

- » Ai-je utilisé des canaux institutionnels pour communiquer avec les élèves ?
- » Ai-je protégé la vie privée et les données personnelles ?
- » Ai-je évité de partager des contenus sensibles ou privés ?

#### Mon propre bien-être

- » Ai-je pu demander conseil ou aide en cas de doute ?
- » Me suis-je senti(e) soutenu(e) face à des situations difficiles ?

#### Et le climat institutionnel dans son ensemble ?

En plus de la classe, il est important de vérifier régulièrement la sécurité et l'ambiance dans les autres espaces de l'école :

- » Y a-t-il des lieux sans supervision ?
- » Existe-t-il des canaux accessibles pour signaler une inquiétude ?
- » Favorise-t-on la participation des élèves dans les décisions qui les concernent ?
- » Y a-t-il une équipe visible qui soutient la culture du soin ?

### 11. RESSOURCES ET CONTACT

- » Coordinateur local chargé de la protection : [Nom et coordonnées]
- » Politique provinciale de protection des mineurs : [Lien ou emplacement]
- » Canal de signalement : [E-mail ou téléphone]

« UNE CULTURE DE LA SAUVEGARDE À L'ÉCOLE SE CONSTRUIT AU QUOTIDIEN »



Série de guides utiles sur la protection et la sauvegarde des enfants dans les différents domaines de la mission piariste



**00** Créer des espaces sûrs et porteurs de vie



**01** Sauvegarde à l'école et dans le domaine éducatif



**02** Sauvegarde dans la pastorale et le milieu paroissial



**03** Sauvegarde dans les internats, résidences et lieux de vie partagée



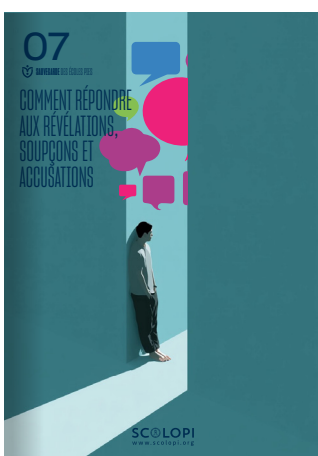
**04** Sauvegarde dans la pastorale des jeunes et le Mouvement Calasanz



**05** Sauvegarde dans la formation initiale et le discernement vocationnel



**06** Sauvegarde dans le Leadership et la Gouvernance



**07** Comment répondre aux révélations, soupçons et accusations



**08** Vers une culture de sauvegarde



**09A** Je prends soin de moi [Et tu m'aides à être en sécurité]



**09B** Prendre soin de moi, parler et agir

